

Désignation de l'entreprise : SARL 2R ASSURANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 63 rue Chaptal		22000 ST BRIEUC	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 3 9 6 1 4 9 0 9 0 0 0 1 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations		Stocks	
		Créances	

Désignation de l'entreprise : SARL 2R ASSURANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 080	1 080
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	280 975	159 792
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) <i>Certifié conforme la gérance</i>	DI	192 920	121 183
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	479 975	287 055
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		28 045
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		28 045
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	604 661	709 504
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 007	55 634
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 426	93 624
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	580 486	513 966
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 394 028	1 376 674
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 874 004	1 691 774
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	899 774	773 456
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 449	3 946

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Engagement en matière de pensions et retraites	10

*Certifié conforme
La gérance*

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 874 003.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 717 088.71 Euros et dégageant un bénéfice de 192 920.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signaler

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 153 944		
Installations générales agencements aménagements divers	4 204		
Matériel de transport	62 331		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 094		
TOTAL	97 629		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	1 251 588		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 153 944	1 153 944
Installations générales agencements aménagements divers			4 204	4 204
Matériel de transport			62 331	62 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 094	31 094
TOTAL			97 629	97 629
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			1 251 588	1 251 588

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		1 221	547		1 768
Matériel de transport		56 182	6 149		62 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 898	4 935		18 833
TOTAL		71 302	11 631		82 932
TOTAL GENERAL		71 302	11 631		82 932
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	547				
Matériel de transport	6 149				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 935				
TOTAL	11 631				
TOTAL GENERAL	11 631				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	97 844	97 844	
Débiteurs divers	17 988	17 988	
Charges constatées d'avance	4 192	4 192	
TOTAL	120 024	120 024	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 892	4 892		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	603 218	108 963	494 254	
Fournisseurs et comptes rattachés	64 007	64 007		
Personnel et comptes rattachés	62 426	62 426		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 427	51 427		
Impôts sur les bénéfices	20 954	20 954		
Autres impôts taxes et assimilés	6 619	6 619		
Groupe et associés	408 638	408 638		
Autres dettes	171 848	171 848		
TOTAL	1 394 028	899 774	494 254	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	104 594			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	200.0000	25			25

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce Yac	780 000			780 000	
Fonds de commerce St Lunair	373 944			373 944	
Total	1 153 944			1 153 944	

Les fonds de commerce figurant au bilan se rapportent aux éléments incorporels du fonds d'entreprise acquis le 17 janvier 2012 et le 31 dcembre 2023.

Les règlements n°2015-06 et n°2015-07 de l'autorité des normes comptables applicables depuis le 1er janvier 2016 instaurent de nouvelles dispositions sur le fonds commercial et notamment l'obligation de réaliser un test de dépréciation du fonds commercial non amorti.

Les tests réalisés à la clôture de l'exercice ne conduisent pas à constater une dépréciation du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan. Le fonds commercial reste donc non amorti.

Ce changement de réglementation n'a en conséquence aucune incidence sur les comptes annuels de l'entreprise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 443
Emprunts et dettes financières diverses	3 838
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 076
Dettes fiscales et sociales	112 319
Total	119 676

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 192
Total	4 192

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	603 218
Total	603 218

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

- Cautionnement personnel solidaire de la gérance à hauteur de 160 000 euros
- Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 800 000 euros

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2 R ASSURANCES
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 63 rue de Chaptal
22 000 Saint Brieuc
539 614 909 RCS ST BRIEUC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 19 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
De l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 192 920 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	192 920 euros
------------------------	---------------

En totalité au compte « autres réserves ».

L'associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distributions antérieures de dividendes.

Certifié conforme
La gérance